

turalisées. C'est à cette dernière source qu'il faut faire remonter les défauts de jugement, de caractère, de mesure, etc., que l'on observe parfois dans des âmes saintes, et qui semblent résulter de leur vertu même. On nous pardonnera de signaler un fait qui est loin d'être universel, mais qui n'est pas inouï, et dont il est bon de déterminer l'origine. Ce ne sont point les vertus divines qui donnent jamais naissance à des actes d'indiscrétion, de crédulité, de zèle amer et outré, de faux mysticisme, et autres du même genre, ressemblant comme ceux-ci à des écarts de la vie surnaturelle. Bien que la supposant, ils ne lui sont pas imputables. Le terrain où ils prennent naissance et qui les nourrit, c'est la nature et ses corruptions, ou du moins c'est la région mitoyenne des habitudes acquises, et imprimées matériellement, et par voie de concomitance, dans la volonté sensitive, par la fréquence des actes de vie surnaturelle. Ces habitudes et inclinations subissent la loi du "Pejorem sequitur conclusio partem". Partiellement issues d'une loi naturelle, elles sont comme la nature, sujettes aux erreurs et aux excès. Mais, nous le répétons encore, ni la Foi, ni l'Espérance, ni la Charité, ni aucune des habitudes théologiques, ne sauraient être le principe direct de quelque acte vicieux. Elles n'en peuvent être que l'occasion.

DONS DU S. ESPRIT — VERTUS MORALES

Lorsque l'âme surnaturalisée a été investie par Dieu des capacités et vertus divines, elle est libre d'en user, d'en faire des actes à volonté. Elle y est aidée par des dons appropriés, surnaturels. On les appelle les dons du S. Esprit. Le nom est consacré par l'usage, quoique, suivant la remarque de S. Thomas, ce ne soit pas celui qui leur est donné par l'Écriture, ni le plus apte à les caractériser... "*Debeamus sequi modum loquendi scripturae, in qua nobis traduntur non quidem sub nomine donorum, sed magis sub nomine spirituum*". Ce sont des dons de l'Esprit sans doute, comme le sont d'ailleurs les vertus théologiques, mais ce n'est pas ce qui les distingue.

D'après l'explication de S. Thomas on doit les classer parmi les instincts. Ce sont des instincts qui découlent de la surnature, et de son principe, le S. Esprit, et en reçoivent le mouvement et l'inspiration.